

CFRP

Formation et Accompagnement

Valentin
HAÛY

Avec les aveugles et les malvoyants



BILAN

Parcours professionnel

Description

Le bilan de parcours professionnel est souvent lié à une mobilité professionnelle et/ou l'évolution d'une situation (promotion, reconversion, survenance d'un handicap...).

Il vous permet de faire le point sur votre parcours en analysant vos compétences techniques et comportementales, vos aptitudes, vos motivations et vos aspirations afin de définir un projet professionnel réaliste et réalisable ainsi que le cheminement à suivre pour le concrétiser

Le bénéficiaire établit la liste de toutes ses compétences, acquises durant son parcours professionnel et évalue ses aptitudes ainsi que ses points faibles. Il peut ainsi bâtir un nouveau projet ou conforter un projet professionnel cohérent en accord avec son expérience, son potentiel visuel, mais aussi avec le marché du travail actuel.

Il sera amené à passer des tests d'intérêts et de personnalité afin de définir un projet en adéquation avec son profil.

Notre équipe pluridisciplinaire prend en compte les difficultés propres à chaque personne en situation de déficience visuelle afin de proposer des préconisations pertinentes et optimales.

Accessibilité

Destiné aux personnes en situation de handicap visuel. Pour tout autre handicap, nous contacter.

Méthode pédagogique

Pendant ce bilan, de nombreuses mises en situations seront réalisés afin de vérifier la compréhension par le bénéficiaire des enjeux, de la démarche et des préconisations.

Objectifs

- Identifier vos compétences, besoins et valeurs ainsi que vos motivations
- Identifier vos savoir-faire
- Mettre en évidence vos atouts, vos freins et conditions de réussite
- Analyser finement les spécificités de la déficience visuelle et ses répercussions
- Faire correspondre votre profil aux exigences du marché de l'emploi

Public

- Toute personne souhaitant évaluer son parcours et approfondir son projet professionnel
- Employeur souhaitant accompagner l'un de ses collaborateurs
- Organisme souhaitant approfondir l'accompagnement de bénéficiaires en situation de handicap visuel

Modalités d'évaluations

Questionnaire d'évaluation et auto-évaluation.

Durée et lieu

Bilan sur une journée (6 heures) dans nos locaux au 5 rue Duroc - 75007 PARIS ou sur site en fonction des objectifs définis dans la convention.

Mis à jour le 08/10/2021